

# Inscription - Cotisation

Lors de la première année d'inscription au club, une fiche signalétique doit être complétée (disponible auprès des entraîneurs) et rendue le plus rapidement possible à l'entraîneur ou à un membre du comité.

Pour les anciens joueurs, il n'est pas indispensable de compléter cette fiche. CEPENDANT si un changement (adresse, mail, numéro de GSM, ...) intervient ou est intervenu par rapport aux renseignements fournis précédemment, signalez les modifications par mail à l'adresse : [sandra.pannaije@gmail.com](mailto:sandra.pannaije@gmail.com). De cette façon, vous continuerez à être informés.

**La cotisation** doit être versée sur le N° de compte de l'ASBL :

**BE75 0016 1491 9351**

- Pour le 15 août : acompte impératif de **100€** (excepté catégorie baby) avec en *communication* : *Nom + Prénom + Date de naissance*.
- Pour le 15 octobre : le solde + cotisation baby

**Attention, le joueur ne pourra jouer les matchs qu'après paiement de l'acompte et inscription à l'AWBB.**